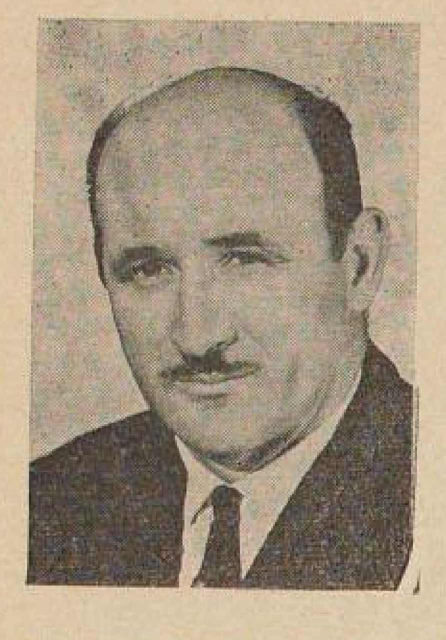
ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967 — 2e CIRCONSCRIPTION



MARCEL IMBEMBO

CANDIDAT

ELECTRICES, ELECTEURS,

La France entière va élire son Parlement en choisissant dans tous les départements les meilleurs de ses enfants pour qu'ils gèrent avec honnêteté et droiture les intérêts de la Nation.

Beaucoup de candidats, hélas ! pendant la campagne électorale, promettent tout pour arriver, mais une fois l'orage passé, la bataille gagnée, ils oublient vite les belles promesses.

Je proclame publiquement que mon mandat de député sera distribué aux pauvres. Voilà, il me semble déjà, Electrices, Electeurs, un grand et beau programme.

Il faut rétablir la République dans son véritable fondement, le tout dans la LIBERTÉ, l'ÉGALITÉ et la FRATERNITÉ entre tous les Français afin de faire une France Nouvelle, grande, prospère et accessible à toutes les nations.

Le problème de la sécurité en Europe est une des questions internationales les plus importantes ; il est impérieusement indispensable de mobiliser toutes les forces pacifiques des peuples européens pour dresser une barrière insurmontable aux aspirations revanchardes et militaristes de certains milieux ouest-allemands, de s'opposer activement aux intentions non européennes.

Pour les paysans, des crédits à long terme pour moderniser leurs domaines afin d'occuper une bonne place dans le Marché Commun et sur le plan national.

INDEMNISATION aux Agriculteurs expulsés en fin de bail par le propriétaire, et mettre la culture au niveau d'un FOND DE COMMERCE.

ARRET IMMEDIAT DE TOUS TRAVAUX DE MAÇONNERIE TELS QUE THEATRE, PISCINE, JARDIN DE SPORT, IMMEUBLE DE LUXE, etc.

Pour qu'un H.L.M. puisse être vendu avec un titre de location-vente au prix-plafond de la construction, en tenant compte des loyers perçus.

Tous les crédits pour la construction des H.L.M., Hôpitaux, Ecoles.

Constructions rapides de bungalows (2 pièces) pour les vieillards.

La distribution des logements : PRIORITÉ ABSOLUE aux habitants de la ville.

POUR LA RÉPARTITION DU MANDAT AUX PAUVRES :

1. Un compte en banque « SPÉCIAL » pour le mandat.
2. Une commission où TOUTES les idées politiques seront représentées (sur demande).
3. Un constat sera établi à chaque distribution de mandat.
4. A retirer de celui-ci l'impôt et la paye d'unemployé.



Le Dimanche 5 Mars 1967, tous aux urnes, Françaises, Français.

votez Marcel IMBEMBO

Vu, le Candidat

Mme Renée IMBEMBO
suppléante



IMPRESSION ET DIFFUSION JACK RENAUD TEL.927-18-90